

2- Le repas des aînés a pu être maintenu. Il a eu lieu au restaurant Bancel à Mours Saint Eusèbe, le 09 décembre en présence de 6 élus du CCAS. Ce fut un vrai bon moment, pendant lequel les personnes ont eu plaisir à se retrouver, à échanger et le repas servi a été très apprécié des convives.

3- Pour les personnes qui n'ont pu se rendre au repas, un colis de Noël a été distribué à domicile le 13 décembre au matin, et en mairie l'après-midi. Toute l'équipe du CCAS a été mobilisée à cette occasion.

4- Les décorations et le goûter de Noël pour les enfants du village est reporté en raison de la situation sanitaire. L'opération a été replanifiée dans l'urgence pour le 16 décembre. Si les conditions sanitaires ne s'améliorent pas, les gouters seront distribués aux enfants début janvier par Zélia et Charlotte. Heureusement la quasi-totalité des produits ne sont pas périssables.

-Récupération des clés de l'appartement suite à l'expulsion du locataire :

L'appartement a été vidé et nettoyé par les agents communaux.

Un électricien a remis aux normes certaines prises électriques

L'appartement va être loué pendant trois mois de manière provisoire.

-Dossier construction de l'école :

Une réunion est prévue avec le CAUE mercredi 15 décembre pour une présentation d'une troisième version avec construction d'un nouveau bâtiment qui donnerait sur le parking.

-Dossier route des chênes :

L'étude géotechnique montre que les sols ne posent pas de problème particulier.

1^{ère} quinzaine de janvier, une présentation du projet va être proposée. Un à deux ans seront ensuite nécessaires pour la réalisation de cette route.

-La fibre : le travail avance lentement. Le village est raccordé (= 10 % de la population).

En 2022, Orange prévoit qu'un nombre important d'habitations supplémentaires soit raccordées (environ 64 nouveaux logements). Mais de nombreux quartiers restent encore exclus de ces projets de raccordement, contrairement à l'engagement de l'opérateur et aux promesses de l'état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00mn.

Le prochain Conseil municipal est prévu le lundi 31 janvier 2022 à 20h en salle des fêtes.

Le Maire
Etienne LARAT



